

Motions adoptées à la Commission Exécutive du SNTRS-CGT du 24 septembre 2015

- **Motion sur les repères revendicatifs**

La CE du SNTRS-CGT réunie le 24 septembre 2015 demande le report du vote des repères revendicatifs après le 51ème congrès confédéral. En effet, les délais impartis pour étudier et amender ces textes sont beaucoup trop courts, mais aussi les repères revendicatifs confédéraux doivent découler des nouvelles orientations du congrès, ils ne peuvent être validés en amont.

Vote pour cette motion à l'unanimité (30 voix pour)

- **Motion sur la CES**

Le Congrès de la confédération européenne des syndicats, dont est adhérente la CGT, va s'ouvrir mardi 29 septembre prochain à Paris. Y prendront la parole lors de l'ouverture du Congrès, François Hollande, Jean-Claude Juncker, président de la Commission européenne, Martin Schultz, membre du parlement européen, ou encore Nicolas Schmidt, porte-parole du patronat européen "Business Europe".

Ces personnalités, qui œuvrent activement contre les droits des travailleurs, n'ont rien à faire dans un congrès de syndicats de salariés.

Le SNTRS-CGT demande à la direction confédérale d'émettre une protestation officielle. Nous exigeons qu'ils ne soient pas nos invités et soutenons toute initiative visant à protester contre leur venue. La ligne syndicale actuelle de la CES est une adaptation à la politique antisociale des gouvernements européens. Nous demandons l'ouverture d'un débat large au sein de notre organisation, dans la perspective du 51ème congrès confédéral, afin de faire le bilan de notre adhésion à la CES et de notre action en son sein.

Vote pour cette motion à l'unanimité (29 voix pour)